

Quelle suite pour Améco ?



Située en entrée de ville, la friche industrielle Améco constitue une « verrue urbaine ». Soucieuse de la faire disparaître du paysage urbain, la municipalité a toujours accueilli positivement les initiatives des porteurs de projets intéressés par la reconversion du site.

LE CONSTAT

La Ville s'était montrée favorable à une opération immobilière qui aurait permis d'aboutir à la création d'un écoquartier garantissant une transition digne de ses valeurs économiques, écologiques et sociales. Fidèle à son souci d'associer les Kingersheimois au processus de décision, elle a demandé au Conseil participatif « Améco » composé d'habitants, d'élus, d'agents municipaux et d'experts de co-construire le programme avec les aménageurs potentiels. Or, le cahier des charges élaboré a été détourné par le promoteur qui a cherché à réaliser un montage financier fortement défiscalisé et un modèle économique qui se traduisait par une densité d'habitats trop élevée et par une offre de quasiment 100 % de logements à caractère social.



CE QUI A ÉTÉ FAIT

Alerté par cette manœuvre inacceptable au regard d'une approche « éthique » de la mixité sociale, le Maire a réuni le Conseil municipal le 17 octobre dernier à la Maison de la Citoyenneté. A cette occasion, deux délibérations ont été votées à une très large majorité pour prendre la « main » afin de maîtriser le dossier. Grâce à la création d'un principe d'aménagement et à la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) redéfinissant des orientations plus conformes à celles souhaitées, la collectivité a pu réorienter le futur de ce site. Invité à cette séance publique, le Conseil participatif a été informé prioritairement et en temps réel de cette décision.

L'enjeu reste de préserver la véritable philosophie d'un écoquartier où chacun pourra bien vivre. Il s'agit pour la Ville de reprendre chacune des exigences du programme du Conseil participatif pour les appliquer à un projet moins dense et plus socialement équilibré.

Aussi, dès qu'une opportunité intéressante pour la reconversion de la friche industrielle se présentera, le Conseil participatif, instance démocratique majeure dans la commune, sera à nouveau sollicité pour rebondir aux côtés de la Ville. Il s'agira de suivre avec elle un projet offrant le meilleur équilibre entre les considérations économiques, écologiques et humaines dont il faudra impérativement tenir compte pour assurer la réussite du devenir urbain de Kingersheim et singulièrement du quartier de la Strueth.

BON À SAVOIR

Les informations complètes sur les deux délibérations votées par le Conseil municipal sont disponibles sur le site Internet de la Ville : www.ville-kingersheim.fr